Conservatoire d'espaces naturels Aquitaine

l'Echo des Sites d'Aquitaine

BULLETIN DE LIAISON DU CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS D'AQUITAINE

juin 2012

n° 55

Conservatoires d'espaces naturels

dans votre région :

Siège social
MNE de Pau. Domaine de Sers - 64000 PAU
☎ 05 59 32 65 19 - Fax 05 59 32 74 66
siege@cen-aquitaine.fr

Antenne Béarn
60, 64, rue des Genêts
64121 SERRES-CASTET
☎ 05 59 04 49 11
antenne64.bearn@cen-aquitaine.fr

Antennes Pays Basque et Landes
Maison Pour Tous
Avenue de Gascogne - 64240 URT
☎/fax 05 59 56 92 97
antenne64.paysbasque@cen-aquitaine.fr
antenne40@cen-aquitaine.fr

Antenne Gironde
5, allée Ronsard
33320 TAILLAN MÉDOC
Tél : 05 56 57 67 73
antenne33@cen-aquitaine.fr

Antenne Dordogne
8, rue Saint-Georges
24400 MUSSIDAN
Tél : 05 53 81 39 57
antenne24@cen-aquitaine.fr

Antenne Lot-et-Garonne
15, place de la Liberté
47800 ALLEMANS-DU-DROPT
☎ 05 53 64 00 51
antenne47@cen-aquitaine.fr

www.cen-aquitaine.fr

Photo T. Le Moal

éditorial

A la suite de l'assemblée générale qui s'est tenue le 4 juin dernier au Temple-sur-Lot, les membres du conseil d'administration m'ont fait l'honneur de me désigner comme présidente du Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine. Adhérente à titre individuel depuis septembre 2008 et membre du bureau depuis novembre 2008, après une carrière passée au service de l'État, j'ai mis à profit mon temps désormais moins contraint pour apporter, autant que faire se peut, mes capacités au sein de notre association.

Je veux saluer ici Patrick Waldhart, mon prédécesseur, qui n'a pas souhaité se représenter mais qui reste membre du bureau, pour tout le travail accompli pendant les six années où il a été à la tête du Conservatoire, le remercier pour toutes les actions qu'il a menées et soutenues pour son développement, tant en matière de coopération avec nos divers partenaires que de création des antennes locales départementales ou de recrutement de personnel par la pérennisation de nombreux postes. Ceci est bien évidemment très réducteur et non exhaustif des responsabilités qui ont été les siennes ainsi que de celles des autres administrateurs.

Les très nombreux dossiers qui nous attendent dans les prochains mois requièrent de la part de tous, administrateurs bénévoles et salariés, une professionnalisation et une responsabilisation accrues de manière à répondre aux attentes des divers acteurs – État, collectivités territoriales, organismes publics ou privés, mais aussi des citoyens que nous sommes, pour la protection de la biodiversité en Aquitaine.

Dans cette perspective, la mise en œuvre d'une gouvernance structurée autour de cadres responsables et motivés, aux fonctions bien définies, me paraît devoir être une priorité qui, je le souhaite, sera partagée par l'ensemble des administrateurs et des personnels. L'avenir du Conservatoire, avec l'agrément État-Région dont le dossier est en cours de réalisation, nécessite cette rénovation dans nos pratiques.

Dans un contexte économique difficile, l'effort et le soutien de toutes et de tous nous permettront de poursuivre et mener à bien les missions du Conservatoire dans les meilleures conditions possibles.

La présidente, Eliane Villafruela.

Écho des sites

Région Aquitaine

« L'effet papillon » : deuxième année du programme « papillons menacés des zones humides en Aquitaine »

par Tangi Le Moal

Depuis mai 2011, de nombreuses actions sont menées par le CEN Aquitaine et ses partenaires, dans le cadre du programme régional « Etude et préservation de 5 espèces menacées de papillons diurnes des zones humides d'Aquitaine » (*cf. écho des sites* N°53, octobre 2011). A mi-parcours de la première phase de ce programme, c'est l'heure d'un petit bilan d'étape, et d'une projection sur les activités de ces prochains mois.

Coenonympha oedippus - Photo L.Belenguier

Si le lancement officiel du programme fut retardé, les papillons et notre chère Nature en général avaient pris bien de l'avance cette année (près de 3 semaines), et le rythme a dû être soutenu pour assurer toutes les opérations prévues.
Les prospections ont été très largement conduites sur l'ensemble de la région, permettant de découvrir de nouveaux foyers de présence de plusieurs espèces, mais aussi d'identifier certaines limites de ces zones de présence, de caractériser les menaces pesant sur certaines populations, et d'en informer les structures en charge de la gestion du territoire. Ces périmètres de présence feront l'objet de précisions en 2012, et les secteurs marginaux peu prospectés seront soumis à des investigations ciblées.

Les études comportementales menées sur les tourbières de Mées, dans le département des Landes, nous fournissent des références quant aux modalités d'utilisation de l'espace par le Fadet des Laîches (emblème du CEN dans son nouveau logo) dans un contexte de gestion favorable. Ces données sont à mettre en perspective avec des travaux similaires menés en 2012 en situations plus contraignantes. L'Azuré des mouillères fera également l'objet d'une étude comportementale en 2012.

La première année des suivis phénologiques et de l'étude génétique du Fadet des Laîches ont apporté des premiers éléments de connaissance, qui devront être complétés en 2012.

L'information sur les espèces et sur le programme conduit par le CEN a été très soutenue, conduisant notamment à la rédaction et à la diffusion de nombreux articles de presse (grand public et public plus spécialisé), et à de nombreux échanges techniques et scientifiques fructueux au sein d'un réseau très élargi, bien au-delà des limites de l'Aquitaine.

Le CEN Aquitaine s'est également mobilisé auprès des collectivités et des services instructeurs de l'Etat, pour sensibiliser et permettre, le plus en amont possible de projets d'aménagement, une prise en compte de ces espèces fragiles et de leurs milieux de vie.

Voilà donc une première année qui s'est révélée très riche à de nombreux points de vue, et qui précède à n'en pas douter des mois à venir tout aussi trépidants. ■

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Chacun peut participer à sa façon à ce programme, et toute contribution sera précieuse, notamment pour nous transmettre des observations, ou participer aux campagnes de prospections.
***Pour vous joindre à nous, n'hésitez pas à nous contacter :* papillons.zh.aquitaine@cren-aquitaine.fr**

La page internet dédiée au programme :
http://www.cren-aquitaine.fr/Relepa/Relepa.html

Journée Mondiale des Zones Humides en Aquitaine : bilan de l'édition 2012

Coordonnée par le CEN Aquitaine, sous la houlette de la DREAL, la Journée Mondiale des Zones Humides (JMZH) a donné lieu cette année à 130 manifestations en région entre le 28 janvier et le 5 février 2012.

Près de 1 600 personnes ont participé aux animations proposées par une cinquantaine de structures. Trois nouveaux partenaires ont contribué au financement de cette 6e édition de la JMZH : la Région Aquitaine ainsi que 2 organismes privés (Lyonnaise des Eaux et Total Infrastructure Gaz France).

Cette JMZH 2012 fut aussi l'occasion de célébrer la désignation du Marais d'Orx et du Delta de la Leyre en tant que Sites Ramsar, premiers sites aquitains à obtenir ce prestigieux label. ■

Écho des sites

33 – Gironde

par Julie Walker

Trois documents d'objectifs en faveur du Vison d'Europe en Gironde

Depuis le printemps 2011, le CEN Aquitaine réalise pour le compte de l'Etat les documents d'objectifs de trois réseaux hydrographiques désignés pour le Vison d'Europe. Il s'agit du « Réseau hydrographique du Brion », du « Réseau hygdrographique du Lisos » et de la « Vallée de l'Euille ».
Ces sites ayant fait l'objet d'un diagnostic préalable par le CEN Aquitaine en 2008 (*cf. Echo des Sites n°43*, mai 2008), la démarche a d'abord consisté à réaliser des compléments d'inventaires et à compléter et actualiser le diagnostic socio-économique. Grâce à l'intervention de la Fédération départementale des associations agréées pour la pêche et la protection des milieux aquatiques de la Gironde, une station d'écrevisses à pattes blanches a ainsi été identifiée sur un affluent du Brion et donne lieu à une proposition d'extension de périmètre. Une deuxième extension sur ce même site sera proposée en comité de pilotage sur le château de Roquetaillade pour la présence de 2 espèces de Chauves-souris (Grand Rhinolophe et Petit Rhinolophe). L'option proposée par le CEN d'étendre les périmètres des sites à l'ensemble du réseau hydrographique n'a pas été retenue par l'Etat.

Au final, nous retrouvons sur ces sites trois habitats d'intérêt communautaire dont un prioritaire : « Prairies maigres de fauche de basse altitude », « Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin » et « Forêt alluviale à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* ». Sur le Lisos, l'habitat prioritaire « Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires » a également été caractérisé. Concernant les espèces présentes, ont été recensés sur les trois sites : le Vison d'Europe, la Loutre et la Lamproie de planer. Le Damier de la succise et le Lucane-cerf-volant sont présents sur le Brion et le Lisos, le Petit et le Grand Rhinolophe sur l'Euille et le Brion, l'Agrion de Mercure, le Cuivré des marais, la Lamproie marine et la Lamproie fluviatile sur le Lisos, l'Ecrevisse à pattes blanches sur le Brion, et enfin le Minioptère de Schreibers, le Vespertilion à oreilles échancrées, le Vespertilion de Bechstein, le Grand murin et la Barbastelle d'Europe sur l'Euille.

Photo Marion Cayre

Le diagnostic « Vison d'Europe » a été réalisé en partenariat avec le GREGE, qui a produit les parties concernant l'analyse du risque de collision et l'envahissement par le Vison d'Amérique. Pour le premier volet, sa démarche a consisté à appliquer les conclusions issues d'une campagne de radiopistage sur des réseaux hydrographiques de type agricole : le Brion, l'aval du Ciron, le Lisos. Ainsi, à la différence de cours d'eau forestiers, les têtes de bassins versants des trois cours d'eau étudiés sont fréquentées de façon régulière par le Vison d'Europe en tant que zone de refuge. Les zones de franchissement présentes dans ces secteurs ressortent donc dans la hiérarchisation du risque de collision.
Afin de faire participer les acteurs locaux à cette phase de diagnostic et de concerter les éléments compilés, des groupes de travail thématiques ont été animés par le CEN. Le travail de sensibilisation aux enjeux globaux de protection de l'espèce est en effet fondamental, de façon à pouvoir être relayé à tous les échelons du dispositif.
En outre, le rôle des structures locales est évidemment déterminant et cette phase de concertation a révélé leur forte implication sur la thématique. Grâce à l'investissement du GREGE dans la protection du Vison d'Europe, un gros travail a été réalisé avec les piégeurs agréés pour répondre aux exigences de survie de l'espèce. La Fédération de chasse de Gironde a suivi de près la concertation et a souhaité apporter sa contribution au diagnostic. Notons enfin l'engagement du Conseil général à collaborer à la lutte contre le risque de collision routière, facteur déterminant de disparition du Vison d'Europe, en intégrant les aménagements adéquats à leur programme de réhabilitation des ouvrages.
Les prochaines réunions de concertation sur les mesures de gestion concernant ces 3 sites auront lieu au mois d'octobre 2012.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter les pages Web consacrées à ces 3 sites Natura 2000 aux adresses suivantes :
http://www.crenaquitaine.fr/natura2000/euille/
http://www.crenaquitaine.fr/natura2000/lisos/
http://www.crenaquitaine.fr/natura2000/brion/

Écho des sites

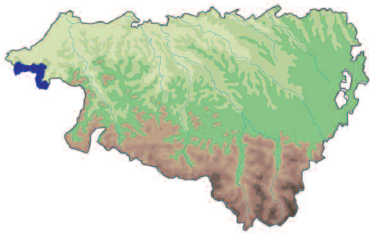

64 - Pyrénées-Atlantiques - Pays Basque

par Priscille L'Hernault et Tangi Le Moal

Site Natura 2000 « La Rhune-Xoldokogaina » : un Document d'Objectifs de plus en plus opérationnel

Le CEN Aquitaine, en collaboration avec EHLG (Euskal Herriko Laborantza Ganbara, association en faveur du maintien d'une agriculture paysanne et durable en Pays Basque), est chargé depuis 2010 par la Communauté de Communes Sud-Pays Basque de l'animation du Document d'Objectifs du site Natura 2000 « Massif de la Rhune et Xoldokogaina ». Validé en 2007, ce Document d'Objectifs présentait néanmoins quelques manques, qu'il s'agit de compléter afin que ce territoire de près de 6 000 hectares puisse bénéficier d'une stratégie cohérente de gestion, sur la base de laquelle engager les contrats Natura 2000.

Photo Priscille L'Hernault

Après l'élaboration d'un diagnostic agro-pastoral et d'un complément d'inventaire sur les chauves-souris en 2010, il s'agissait en 2011 de définir les enjeux liés aux milieux agropastoraux ouverts, dont la vocation pastorale est prédominante. Une cartographie et un diagnostic de ces milieux ont donc été réalisés au cours de l'été 2011.

Ainsi, près de 3 800 hectares ont été cartographiés, avec une description précise des milieux (prairies, pelouses, landes à fougères, landes à bruyères, fourrés), aboutissant à la caractérisation de 15 types d'habitats naturels et semi-naturels, dont 9 sont d'intérêt communautaire, et un prioritaire : les prairies à *Agrostis-Festuca*.

L'état de conservation, le sens d'évolution et le potentiel fourrager de chaque habitat ont également été évalués, permettant un diagnostic opérationnel et la proposition d'actions concrètes et ciblées sur le site Natura 2000, partagées avec les élus et éleveurs du site. A titre d'exemple, les landes atlantiques à bruyères, habitat d'intérêt communautaire, couvrent 545 hectares dont presque la moitié présentent un état de conservation défavorable, principalement du fait de la déprise agricole.

En 2011, 3 contrats de gestion agricole ont été signés ; parmi ceux-ci, on peut noter la gestion de landes à bruyères par pâturage afin de maintenir le milieu ouvert. Des actions de broyage ont été également menées sur des landes, afin d'épuiser l'ajonc s'y étant développé aux dépens des bruyères. Les milieux forestiers bénéficient également de contrats Natura 2000 : des boisements de chênes têtards pâturés vont faire l'objet de plantations, pour favoriser notamment le renouvellement à long terme de l'habitat de 2 espèces d'insectes saproxyliques d'intérêt communautaire : la Rosalie des Alpes et le Scarabée Pique-Prune.

En 2012, l'objectif sera de motiver d'autres éleveurs et, dans une perspective plus large, d'accompagner les communes dans la réflexion à l'égard d'une gestion globale de la montagne, démarche s'avérant désormais nécessaire du fait des changements d'utilisation de l'espace et des enjeux qui y sont liés.

En parallèle, un diagnostic des terrains de chasse des chauves-souris sera réalisé en 2012 par le CEN sur les sites Natura 2000 « la Rhune-Xoldokogaina » et « Mondarrain-Artzamendi » afin de proposer des mesures en faveur de leur conservation. ■

Photo T. Le Moal

Écho des sites

64 - Pyrénées-Atlantiques - Pays Basque

par Tangi Le Moal et Romain Dupéré

CEN Aquitaine et mesures compensatoires : une expérience « pilote » sur la côte basque ?

Photo Tangi Le Moal

Dans le cadre de l'élargissement de l'autoroute A63 (section Ondres-Biriatou), les Autoroutes du Sud de la France (ASF) doivent mettre en œuvre des mesures compensatoires en lien avec la destruction d'habitats préférentiels de certaines espèces menacées, notamment le Vison d'Europe (arrêtés ministériels du 22 mai 2008 et du 5 juin 2009, arrêté préfectoral du 25 juin 2008 et du 18 du 27 avril 2009). Les enjeux de conservation pour cette espèce considérée aujourd'hui comme « en danger critique d'extinction » (IUCN 2011) sont tels que des mesures compensatoires particulières doivent êtres prises afin de garantir un « bénéfice » réel pour sa conservation.
Le CEN Aquitaine, très investi localement dans la préservation du patrimoine naturel et de milieux d'élection de ces espèces menacées, en lien avec de nombreux partenaires sur ce territoire (*cf. écho des sites N° 54*), a souhaité accompagner ASF et les services de l'Etat dans la mise en place de ces mesures compensatoires, afin de définir une stratégie cohérente, visant une amélioration réelle du contexte local de conservation de ces espèces et de leurs milieux, à une échelle adaptée.

L'objectif du CEN est qu'à travers les moyens identifiés dans les arrêtés relatifs à la mise en place de mesures compensatoires, soient visés des objectifs de résultats, tangibles sur le plan de la restauration et de la conservation des espèces et milieux menacés.
Les principaux éléments de doctrine auxquels se réfère le CEN figurent dans une charte éthique, élaborée par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels.*
Dès lors, en préalable à la mise en place des actions de sécurisation foncière et de restauration d'habitats d'espèces, la stratégie d'intervention a été élaborée par le CEN, en collaboration avec deux des principaux référents régionaux sur le Vison d'Europe (Christian Maizeret - CDC Biodiversité et Pascal Fournier - GREGE) et la DREAL Aquitaine.

Le diagnostic qui en découle prend en compte les principaux facteurs déterminants pour la conservation de l'espèce en incluant :
- les exigences écologiques des espèces à toutes les étapes du cycle vital (contexte et structure du réseau hydrographique, zone potentielle d'activité, habitats préférentiels, zones principales d'activité potentielles),
- les facteurs limitants (contexte territorial, activités et modalités d'exploitation au sein de la zone potentielle d'activité et des habitats préférentiels, risque de collision routière, présence du Vison d'Amérique),
- les autres démarches en cours ou prévues en faveur de la prise en compte des habitats du Vison d'Europe et de la Loutre, et le rôle des acteurs concernés à l'échelle des bassins-versants.

L'application du diagnostic sur les cours d'eau côtiers du Pays Basque a mis en évidence une capacité d'accueil devenue aujourd'hui limitée, mais des périmètres d'action foncière ont été définis sur les secteurs susceptibles de restauration. ■

* http://www.enf-conservatoires.org/mediatheque/actualite/compensation_docvalide.pdf

Écho des sites

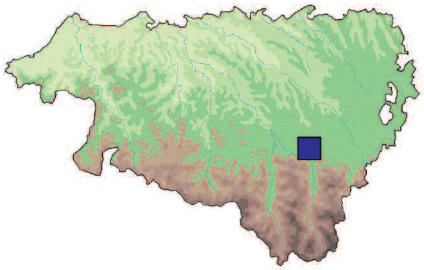

64 – Pyrénées-Atlantiques - Béarn

par Maud Briand

Troisième bilan de gestion des tourbières de Buzy

L'année 2010 constituait une phase d'évaluation pour le site des tourbières de Buzy, géré par le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine depuis 1995 (date du premier plan de gestion).

Cette dernière année du troisième plan quinquennal fait ressortir un bilan général positif sur de nombreuses actions conduites sur le site depuis 15 ans et ouvre une perspective de gestion des zones humides à l'échelle de la plaine d'Ogeu.

Photo Maud Briand

Les principaux points forts mis en évidence dans ce cadre sont les suivants :

- l'aboutissement des actions de négociation foncière sur la totalité du périmètre d'action foncière des tourbières de Buzy (14,69 ha), et la définition d'un nouveau périmètre d'action foncière sur le territoire de la plaine d'Ogeu amont (communes de Buzy, Bescat et Buziet). 32 zones humides avaient été recensées en 2008 dans ce périmètre,
- la restauration et la conservation des habitats de tourbières acides à sphaignes (tourbière d'Ourte et Serrusse), et la préservation des espèces d'intérêt patrimonial (Rhynchospore noir, Narthécie des marais, droseras). La tourbière d'Espoune apparaît cependant comme dégradée en raison d'un manque d'entretien,
- un accroissement de la richesse spécifique des zones tourbeuses après application de mesures de restauration telles que la création de mares, de placettes d'étrépage, et la mise en pâturage des parcelles par les vaches écossaises (Highland-Cattle),
- le maintien des bonnes conditions hydrologiques sur la tourbière et la gestion par le pâturage apparaissant comme les facteurs clefs de la réussite de cette gestion,
- l'acquisition de nouvelles données faunistiques (152 nouvelles espèces pour ce site) grâce à des inventaires entomologiques, arachnologiques et batrachologiques réalisés ces 5 dernières années,
- l'acquisition de connaissances sur le fonctionnement hydrologique de la tourbière et sur les peuplements sphagnologiques, qui ont permis d'orienter la restauration et la gestion des parcelles,
- un partenariat efficace entre le CEN, l'exploitant agricole, et la commune de Buzy.

L'animation foncière débutée en 2009 sur les zones humides communales de Buziet a trouvé une issue positive avec 30 ha supplémentaires de surface conventionnée début 2011.

L'inventaire des zones humides réalisé en 2008 sur la plaine d'Ogeu était une des étapes initiales à la préfiguration d'un projet de trame verte et bleue visant à récréer des corridors écologiques entre les réservoirs de biodiversité que sont ici les zones humides.

Après la définition d'un périmètre d'action foncière sur la plaine d'Ogeu amont, un travail de cartographie des unités écologiques du territoire et de recherches bibliographiques sur la méthodologie applicable à une échelle locale constituait une première phase de travail menée en 2010.

Prochainement, l'application de cette méthodologie devra aboutir à la cartographie des trames vertes et bleues sur la plaine d'Ogeu amont. Ces trames préciseront le plan d'action à soumettre aux acteurs locaux pour les prochaines années sur ce territoire. ■

Écho des sites

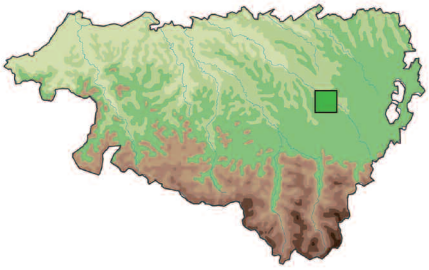

64 – Pyrénées-Atlantiques - Béarn

par Jean-François Gatel

Saligues du gave de Pau : premières actions en faveur de la protection des milieux

Un petit mot d'étymologie pour commencer : saligue vient de salix, le nom scientifique du saule. Cette espèce, très présente au bord du gave, a depuis donné son nom à l'ensemble des milieux alluviaux (ouverts ou boisés) du gave de Pau. Ce nom est toutefois spécifique au Béarn, et ne se rencontre pas ailleurs en France. Pour l'anecdote, la même logique linguistique a amené les Landais à nommer barthes (« petit bois ») l'ensemble de milieux humides associés à l'Adour.

Depuis de nombreuses années, le CEN Aquitaine œuvre pour la prise en compte et la protection de ces espaces de grande valeur patrimoniale. Le plan de gestion des saligues du gave de Pau, rédigé en 2010, est piloté par la Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées (le CEN Aquitaine intervenant comme partenaire technique). Il a établi un programme d'action sur la période 2011-2015, définissant des mesures de restauration et de protection des milieux naturels des saligues du gave de Pau.

L'année 2011 a permis de mettre en œuvre les premières actions, en collaboration avec la Mission développement durable de la CAPP.

Amélioration des connaissances

- Pose de piézomètres et étude de la profondeur de la nappe phréatique ;
- Poursuite des inventaires faunistiques (amphibiens, odonates) ;
- Expertise de la qualité des boisements et réflexion sur leur gestion (en partenariat avec le CRPF).

Concertation entre acteurs et valorisation pédagogique

- Mise en place d'un groupe de travail local « Plantes invasives » ;
- Assistance technique auprès de la CAPP pour la voie verte et la revégétalisation de zones dégradées ;
- Participation aux « H'estivales de Billère » (animations auprès des enfants et du grand public).

Opérations de gestion

- Ramassage de déchets, avec les enfants du Centre Médico-psychologique « Le Château » de Mazères-Lezons ;
- Mise en place de la gestion différenciée (réunions avec les élus de différentes communes de l'agglomération).

Certaines actions prévues n'ont pu être réalisées à ce jour, notamment à défaut de maîtrise foncière sur certains secteurs. L'année 2011 aura permis d'établir les bases relationnelles et techniques pour les années suivantes. Les premières opérations de valorisation ont été mises en place et devront être poursuivies.

En outre, la dimension sociale de ce plan de gestion est importante et devra être développée.

C'est pour répondre à cet objectif qu'en 2012 le CEN Aquitaine a répondu à un appel à projet lancé par la CAPP, intitulé « l'été au bord du gave ». Ce projet regroupe une trentaine d'animations ludiques, culturelles et sportives au bord du gave, dans l'objectif de faire redécouvrir la rivière aux habitants locaux ou aux visiteurs.

Le projet que nous avons proposé consiste à associer, au cours d'une sortie sur le terrain, le discours scientifique apporté au public à un vecteur artistique ou à une création originale. Trois sorties sont prévues au cours de l'été, portant sur les thèmes de la dynamique fluviale, l'intérêt et la préservation de la nature ordinaire et la diversité structurale de la végétation. L'intervenant scientifique sera associé à un artiste (musicien, plasticien) à chacune des sorties. Début septembre, une journée de restitution est programmée, où les thèmes des 3 sorties estivales seront repris : ateliers artistiques, visite guidée des Saligues et pique-nique partagé.

Ce projet de valorisation permet de rapprocher la dimension artistique, souvent oubliée, aux dimensions environnementales et sociales. Ce peut être un moyen supplémentaire pour permettre une meilleure prise en compte des milieux naturels que nous protégeons, et aussi un nouvel espace de création artistique qui nous apportera un autre regard sur les sites.

Bien sûr, d'autres actions de restauration et de protection de ces milieux remarquables sont prévues, mais nous en parlerons dans un prochain numéro… ■

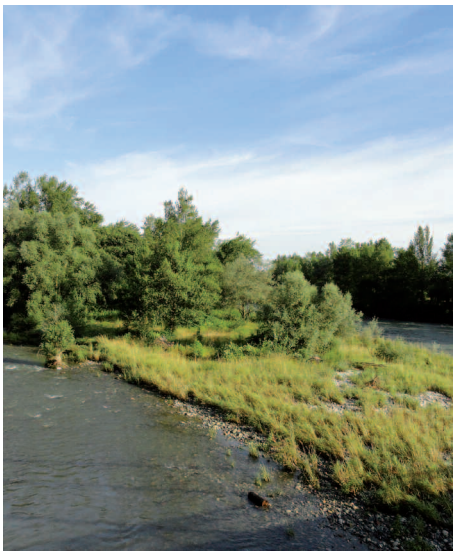

Crédit photos Jean-François Gatel

Écho des sites

40 – Landes

par Romain Dupéré

Le Fonds d'Intervention pour l'Environnement du Ministère de la Défense au service des amphibiens à Cagnotte

Le terrain militaire de Cagnotte est localisé au sein d'un vallon marno-gréseux, essentiellement boisé, où la combinaison du contexte climatique local, le caractère peu perméable et la forte capacité de rétention hydrique des sols créent une ambiance générale assez fraîche et humide l'essentiel du temps. Les premiers inventaires réalisés sur le site ont montré que ces conditions semblaient particulièrement favorables aux 3 espèces d'Urodèles (amphibiens possédant une queue à l'âge adulte) que l'on retrouve en plaine dans la région Aquitaine (Salamandre tachetée, Triton marbré, Triton palmé). Localement, sur la zone bien ensoleillée du stand de tir, le crapaud Alyte accoucheur a également trouvé des conditions idéales pour s'implanter.

Photo Romain Dupéré

Les pièces d'eau temporaires constituent des milieux déterminants pour les phases de reproduction, de ponte et de développement larvaire chez les amphibiens. Parmi les objectifs de conservation du patrimoine naturel et de la biodiversité identifiés en 2010 par le CEN Aquitaine, l'une des priorités consistait à intervenir sur le réseau de mares temporaires du site qui présentait un état de conservation très dégradé (nombre et surfaces réduites, processus d'atterrissement avancé).

C'est chose faite depuis octobre 2011 suite au dépôt et à la validation d'un dossier de financement auprès du Ministère de la Défense dans le cadre du Fonds d'Intervention pour l'Environnement (FIE). L'intervention, qui a été réalisée par l'association de réinsertion l'Arbre à Pain, s'est portée sur 3 mares dont l'une, en contexte de prairie humide eutrophe, a du être créée en intégralité. Les deux autres, situées en lisière forestière humide, nécessitaient des travaux d'élagage et de curage. Le rôle du CEN Aquitaine dans la démarche a été de constituer le dossier de financement, définir et suivre les travaux. Depuis, les premiers suivis réalisés cet hiver et au printemps 2012 ont montré une colonisation progressive des mares par la végétation aquatique et amphibie. De très nombreuses larves d'Urodèles se sont développées au sein de ce réseau de mares aujourd'hui restauré et fonctionnel. ■

24 - Dordogne

par Vincent Labourel

Tourbières de Vendoire : chantier-école pour les futurs techniciens de l'environnement

Dans le cadre du programme d'actions 2011 du Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine sur le site des tourbières de Vendoire, une promotion du BTSA Gestion et Protection de la Nature du LEGTA de Neuvic (Corrèze) a participé à la gestion d'une lande à molinie abritant une espèce de papillon parmi les plus menacées en Europe : le Fadet des laîches (*Coenonympha oedippus*).

Ce chantier-école s'est inscrit dans le contexte de la rénovation du BTSA Gestion et Protection de la Nature. Il avait pour objectif pédagogique de développer les compétences professionnelles des étudiants en participant directement à une action de terrain.

C'est ainsi que, fin 2011, 36 futurs techniciens de l'environnement ont donné un vrai coup de pouce au Fadet des Laîches en entretenant son milieu de vie. Le chantier consistait à enlever les arbustes de plus de 2 mètres de haut afin de limiter leur progression sur la parcelle concernée et ainsi d'empêcher les effets « barrières ». En effet, le Fadet des laîches est une espèce qui franchit très rarement les obstacles de plus de 2 mètres de hauteur.

Munis de sécateurs, de scies, de débroussailleuses et autres outils, les étudiants encadrés par leur équipe d'enseignants ont donc coupé et extrait les nombreux arbres et arbustes (saules, frênes, chênes…) qui rendaient la parcelle défavorable à la ponte et à l'émergence de ce papillon protégé.

Cette expérience de chantier est un bel exemple de partenariat technique réussi entre un organisme de formation et une structure professionnelle. Souhaitons que ces échanges particulièrement fructueux se multiplieront à l'avenir. ■

Écho des sites

47 – Lot-et-Garonne

par Elisa Curot-Lodéon et Florent Hervouet

De l'activité sur le verger à Tulipes !

Le verger à Tulipes de Villebramar est bien connu localement grâce aux joyaux qu'il abrite sous ses pruniers d'Ente. Les Tulipes d'Agen, qui rougissaient les campagnes au printemps avant l'apparition des herbicides, y ont été préservées jusqu'à présent grâce à une prise de conscience précoce de Yves Geyssely. Pruniculteur à la retraite, et précurseur dans la protection de ces fleurs sauvages, Yves nous a confié la gestion de son verger il y a plus de quinze ans, dans l'espoir de voir les Tulipes s'y maintenir encore longtemps.

Depuis quelques années, malgré l'absence totale de traitements chimiques, et un labour léger du sol restant dans la lignée de la gestion historique du verger, un déclin du nombre de tulipes a été constaté sur le site. Suite à des analyses de l'INRA, il a été conclu que la population était fragilisée et sensible aux attaques de pathogènes. Afin de s'assurer que les modes de gestion actuels ne sont pas en cause, des expérimentations de gestion du sol ont été prévues pour l'année 2012, en partenariat avec le Conservatoire Botanique National Sud Atlantique. Ainsi, le labour profond et le sous-solage seront mis à l'essai. Des secteurs d'expérimentation ont été définis et feront l'objet d'un suivi scientifique sur plusieurs années. Au final, on espère que l'une de ces opérations se révélera bénéfique pour pouvoir l'étendre à l'ensemble du verger. Car le potentiel de régénération de nos tulipes est bien là. Lors des précédents comptages, seul le nombre de tiges fleuries était pris en compte. Pour la première fois cette année, le nombre de feuilles a été dénombré sur l'ensemble du verger. Cette nouvelle donnée est importante car la présence d'une feuille atteste de celle d'un bulbe. Ainsi, en 2012, on estime la population de tulipes à 5 700 bulbes. Restons donc optimistes quant à l'avenir de notre belle tulipe rouge.

Amélioration des connaissances

Les pruniers d'Ente qui parsèment le site, autrefois exploités, sont pour la plupart sénescents. Il devenait urgent de les renouveler, ne serait-ce que pour satisfaire les amateurs de prunes qui viennent s'y régaler chaque année ! Un partenariat a donc été établi avec le Conservatoire Végétal Régional d'Aquitaine, association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine végétal de la région. Véritable réserve de variétés anciennes locales, le CVRA nous fournira à l'automne prochain 150 pieds de jeunes fruitiers rustiques qui participeront à la régénération du verger. Celui-ci étant déjà bien approprié par les habitants de Villebramar, actifs participants des portes-ouvertes qui y sont réalisées chaque année, la commune a proposé de nous fournir le matériel nécessaire à l'arrosage des jeunes plants. Quant aux plantations, elles seront réalisées grâce au renfort de la communauté de communes du Lot-et-Tolzac, qui a également conscience des enjeux patrimoniaux du site. Cette implication locale est plus qu'encourageante, et permettra ainsi au verger de retrouver une nouvelle jeunesse ! Ce programme d'actions, accompagné d'un diaporama et d'une visite du site, a été présenté le 4 juin dernier à l'occasion de l'Assemblée générale du Conservatoire, en présence des élus locaux et des différents partenaires associés au projet. En plus des partenaires cités ci-dessous, cette tranche annuelle du plan de gestion du site est soutenue par le Conseil général de Lot-et-Garonne, le Conseil régional d'Aquitaine, la Dreal Aquitaine et la Fondation du Patrimoine. ■

Le 4 juin dernier, le site a été ouvert une fois de plus lors de l'Assemblée générale du CEN Aquitaine.

Après signature officielle des conventions formalisant les partenariats engagés avec le CVRA et la communauté de communes, sous l'œil bienveillant du maire de Villebramar, les participants ont eu l'occasion de visiter le verger et d'y rencontrer Yves, l'ancien propriétaire, qui y réalise toujours la gestion du sol et l'épamprage des pruniers.

La visite a ainsi permis de montrer aux participants les zones de gestion expérimentale prévues pour la fin 2012.

55 personnes ont ainsi foulé le sol du verger, parmi lesquelles figuraient notamment des adhérents, bénévoles, administrateurs, et salariés du CEN Aquitaine.

Etaient également présents plusieurs représentants des institutions partenaires telles que la Direction Départementale des Territoires, le Conseil Régional et le CESER (Conseil Economique Social et Environnemental Régional).

Photos Elisa Curot-Lodéon

Vie de l'association

www.reverse.aquitaine.eu

Programme Reverse - Séminaire d'échange en Estonie

par Hervé Codhant

Les 14 partenaires européens (7 pays) du programme Reverse se sont retrouvés du 21 au 25 mai dernier en Estonie. Il s'agissait du 5e séminaire de rencontre du projet, destiné en majeure partie à finaliser les différentes productions du programme, à savoir :

- les recommandations européennes sur les 3 thèmes « Agriculture, Aménagement du territoire, Tourisme et Biodiversité »
- la charte de synthèse de ces recommandations
- le guide des bonnes pratiques.

Ce séminaire estonien s'est déroulé en différents lieux du pays d'accueil, en particulier :

- Tallinn, la capitale
- le Parc National de Laahema, situé sur la côte nord (mer Baltique)
- la ville de Tartu, au sud du pays.

Parc National de Lahemaa : Tourbière de « Viru bog »

Ainsi, entre les différents temps d'échanges, le groupe a pu découvrir diverses facettes de la culture et des milieux naturels de ce pays accueillant (tourbières, forêt de résineux – taïga, littoral, …).

A titre indicatif, la surface de l'Estonie est à peu près équivalente à celle de la région Aquitaine.

Le séminaire de clôture du programme aura lieu à Bruxelles le 25 septembre 2012, dans les locaux du « Bureau de l'Aquitaine ».

Parc National de Lahemaa : sentier forestier d'Oandu

Pour toute information sur le programme Reverse, coordonné par le Conseil Régional d'Aquitaine, consulter le site Internet :
http://aquitaine.fr/politiques-regionales/agriculture-agroalimentaire/le-projet-reverse.html

Assemblée Générale et rencontres techniques : convivialité et efficacité

Du 4 au 6 juin 2012, les forces vives du CEN Aquitaine se sont retrouvées sur 3 journées fédératrices.

Le 4 juin se sont déroulés au Temple sur Lot (47), l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association suivie de son Conseil d'Administration (compte rendu de l'AGO téléchargeable sur le site Web du CEN).

Depuis 2010 (année de nos 20 ans), nous adossons à ce rendez-vous annuel la découverte d'un site naturel géré par le CEN et ses partenaires locaux. Cette année il s'agissait du site du verger à tulipes de Villebramar en Lot et Garonne (*cf. article p 9*).

Le 5 juin au matin, la traditionnelle réunion entre les administrateurs et les salariés du CEN Aquitaine a permis à la nouvelle présidente, Eliane Villafruela, de présenter les premiers résultats de l'accompagnement DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) relatifs à la réorganisation interne du CEN Aquitaine au service de son Projet Associatif. Ce dernier, renommé « Plan d'Action Quinquennal » fait actuellement l'objet d'une réactualisation dans le cadre de la procédure d'Agrément Etat-Région. Cette restructuration de l'encadrement des équipes et de la coordination scientifique et technique devra s'accompagner d'un plan de formation adéquat.

L'après-midi du 5 juin et la journée du 6 juin, quatre commissions ont permis aux équipes techniques présentes d'échanger sur les thématiques suivantes : Chauves-souris, Tourbières et zones humides, Cartographie et animation foncière des sites, Plans de Gestion et Conseil Scientifique. ■

BULLETIN D'ADHÉSION

à retourner au **Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine, Maison de la Nature et de l'Environnement de Pau - Domaine de Sers - 64000 PAU**

Adhésion pour l'année 2_____ ❑ 1re adhésion ❑ Renouvellement

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

Tél. fixe ..... Tél. mobile .....

E-mail ..... parrainé par * .....
Nom et prénom de l'adhérent parrain

❑ Adhésion individuelle + abonnement annuel à l'Echo des Sites d'Aquitaine *(3 numéros par an - envoi postal)* : 16 €
** en cas de parrainage, abonnement gratuit d'un an pour le filleul*

❑ Adhésion individuelle : 6 € ❑ Abonnement seul à l'Echo des Sites *(envoi postal)* : 10 € *(adhésion non incluse)*

❑ Don de ..... *(un certificat vous sera délivré pour déductabilité fiscale).*

Pour l'adhésion d'une association ou d'une collectivité, merci de nous contacter. Tél. 05 59 32 65 19

Agenda

Les actualités du CEN sont régulièrement mises à jour sur notre site web **www.cen-aquitaine.fr**

Mardi 12 Juin
Animation sur les Chauve-souris
Salle des fêtes de Lanquais (24)
public scolaire et locaux.
Contact : Cécile Legrand, 05 53 81 39 57
c.legrand@cen-aquitaine.fr

Août
Fête des Tourbières de Vendoire
Plus d'infos : Maison des Tourbières, 05 53 90 79 56

Jeudi 23 août

Dans le cadre de la 16e Nuit européenne de la Chauve-souris

En partenariat avec le Parc Naturel Régional Périgord Limousin (PNRPL) et le Groupe Chiroptères Aquitaine (GCA).
Lieu : Grotte de Villars.

Descriptif de l'animation : **Exposition « LIFE Chiroptères GRAND SUD », diaporama sur l'écologie des chauves-souris, les menaces…, projection du film « Au rythme des chauves-souris » de Tangi Stoecklé et promenade nocturne à l'écoute de ces petits mammifères volants.**
Lieu de rendez-vous : parking de la Grotte de Villars

Inscriptions auprès du PNRPL : 05 53 55 36 15
Contact au CEN Aquitaine : Nolwenn Quéro, 05 53 81 39 57
n.quero@cen-aquitaine.fr

Dans le cadre de « L'Eté au bord des Gaves »

organisé par la Communauté d'agglomération Pau Pyrénées
Animations sur le thème de « L'Art et la Nature »

Samedi 30 juin - 14 h 30 à 17 h 30
« De l'ordinaire à l'extraordinaire »
Observation et prise de photos

Samedi 11 août - 14 h 30 à 17 h 30
« Les méandres du Gave, de la crue à l'artiste » : balade

Dimanche 26 août - 14 h 30 à 17 h 30
« Diversité structurale des végétaux et du milieu » : balade

Renseignements et Inscription obligatoire auprès du Cen Aquitaine : 05 59 04 49 14 - Jf.gatel@cen-aquitaine.fr

Samedi 8 septembre à partir de 16 h
Journée de restitution et d'échanges

Samedi 22 septembre
Chantier de bénévoles (CEN/CPIE)
Lieu-dit « Sud de Cap de Manes » (64)
Info et inscription : CPIE Béarn, 05 59 21 00 29

Samedi 29 et dimanche 30 septembre
Chantier de bénévoles (CEN/SFO)
Coteau de Marac (33)
Info et inscription avant le 26/09 au soir : David Lessieur,
d.lessieur@cen-aquitaine.fr

Octobre
Chantier de bénévoles
Site de Pey-Landry (33)
Contact et inscription : Vincent Labourel
v.labourel@cen-aquitaine.fr

Pour tous les chantiers, pensez à prévoir votre pique nique et une tenue adaptée aux travaux en extérieur (gants, bottes ou chaussures adaptées…)

Les inscriptions aux chantiers et aux sorties sont obligatoires.

Les actions menées par le Conservatoire sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles, ainsi que par la collaboration et l'aide de nombreux partenaires, dont :

Bulletin de liaison du CEN Aquitaine - Directrice de la publication : Eliane Villafruela • Rédaction : l'équipe du Conservatoire • Coordination : Laure Berger-Sabbatel • Illustrations Maud Briand
Comité de relecture : Hervé Codhant, Catherine Mesager et Eliane Villafruela • N° ISSN : 1261-3517 - Dépôt légal Janvier 1995 • Imprimé par Perspective, Morlaàs.